

1^{ère} Lecture : Nombres 11,25-29I. Contexte

Le livre des Nombres raconte la marche du peuple de Dieu depuis le Sinaï jusqu'à la Transjordanie. En la deuxième année de son séjour au Sinaï, Israël quitte la montagne et s'engage dans le Désert avec impatience et mécontentement d'être resté si longtemps au Sinaï, mais aussi dans le découragement en songeant qu'il aurait pu atteindre la Terre Promise en quinze jours en longeant la Mer. A peine est-il parti qu'il se lamente, car, quand le départ se fait dans le découragement et l'agacement, la marche devient vite pénible. A cause des dons que Dieu lui a faits en sortant de l'Égypte et avant son arrivée au Sinaï, Israël était heureux de pouvoir croire au Seigneur et d'accepter son Alliance. Mais, dès qu'il fut châtié pour le péché du veau d'or, il estima la Loi bien sévère, le Seigneur trop exigeant, Moïse très rigoureux en l'obligeant à réparer son péché pendant un an, Aaron étant tantôt à son service, tantôt au service de Moïse, l'inauguration imposée du Tabernacle, faite d'offrandes et sans festivité, et un recensement si long et ennuyeux.

Et maintenant qu'il est en route, le voici obligé de s'avancer dans un ordre précis, de suivre la Nuée capricieuse qui force la marche malgré la fatigue et impose des haltes sans motif, de renoncer à des réjouissances anodines interdites par Moïse, de veiller chaque jour à pratiquer la Loi et d'autres lois encore. Exaspéré, le peuple élève une lamentation contre Dieu et Moïse. Alors la colère de Dieu éclate à Tabéera ; Moïse intercède, et le châtiment en cours cesse. Mais, entraînés par un ramassis d'Égyptiens qui les avaient suivis, les fils d'Israël recommencent à se plaindre de manger chaque jour la même nourriture, la manne, comme auparavant de mourir de soif sans que Moïse ne puisse intervenir. De nouveau, le Seigneur s'enflamme de colère et châtie. Alors Moïse, à son tour, flanche, laisse tomber les bras ; mais lui, au moins, se tourne vers Dieu, et lui dit sa lassitude et son incapacité de porter un peuple si récalcitrant, ingrat, entêté. Dieu l'entend, il lui dit de rassembler septante Anciens à la Tente de Réunion, et d'annoncer au peuple qu'il aura de la chair à manger comme en Égypte, jusqu'à ce qu'elle lui sorte par le nez. C'est dans tout ce contexte de faiblesse, de découragement et de plainte que se situe notre texte.

II. Texte1) Renforcement du prophétisme de Moïse (v. 24-26)

- v. 24 (omis) : « Septante hommes d'entre-les Anciens du peuple ». Auparavant (Ex 18), sur le conseil de Jéthro, son beau-père, Moïse avait choisi de nombreux Anciens (Dt 1,9-18) pour rendre la justice parmi le peuple (Ex 18,24-26). Ces septante avaient donc déjà aidé Moïse. Quelle sera dès lors leur nouvelle fonction ? Le texte va nous le révéler.
- v. 25 : « Le Seigneur descendit dans la Nuée » : Puisque la Nuée est le signe visible de la gloire cachée mais présente de Dieu, la descente du Seigneur en elle signifie d'abord que Dieu, tout en laissant ce signe de sa présence, s'est retiré dans son Ciel à cause de la mauvaise volonté et des récriminations du peuple, et a laissé tout le monde, même Moïse, dans leur faiblesse humaine. Mais maintenant il revient « pour s'entretenir avec Moïse » ou plutôt « et il parla à Moïse », car il ne se propose pas de lui parler, il lui parle. Nous ne savons pas ce que Dieu dit à Moïse. Il lui avait déjà parlé juste avant notre texte, mais ici c'est dans un autre but : lui faire une communication qui lui fasse comprendre la signification de la promesse de lui donner de l'aide. Nous sommes donc avertis que, dans la suite du texte, Moïse sait bien ce qui lui arrivera, ce qu'il devra faire et ce qu'il dira.

« Il prit une part de l'Esprit qui était sur lui ». Cet Esprit est un don que Moïse a reçu de l'Esprit de Dieu, et qui le fait prophète. Que Moïse soit prophète est dit au v. 29,

et aussi en Nb 12,6-7 ; Dt 18,18 ; 34,10 ; Sg 11,1 ; Eccli 46,1 ; Os 12,14 ; Ac 3,20 ; 7,37. Il fait partie de l'ancien prophétisme, dont la fonction est d'interpréter la Loi et d'insister sur sa mise en pratique pour se préparer à la venue du Messie. Quelqu'un devient prophète par l'Esprit de Dieu ; le prophète est l'homme de l'Esprit, encore appelé « l'homme de Dieu » (1 S 2,27). Une des différences qu'il y a entre le prophète, d'une part, et le prêtre et le roi, d'autre part, est que ceux-ci ont pour fonction de rappeler la Loi à vivre, alors que le prophète donne le vrai sens de la Loi à vivre correctement en vue de la venue des temps messianiques.

« Comme l'Esprit reposait sur eux, ils prophétisèrent », mais il n'est pas dit ce qu'ils prophétisent : cela veut dire simplement qu'ils étaient devenus prophètes. Les septante participent ainsi à l'Esprit qui est sur Moïse, et donc dépendent et prolongent l'activité de Moïse, et sont investis comme lui de l'ancien prophétisme. Leur nombre sera, longtemps après l'Exil, celui des membres du sanhédrin, et dans l'Église, celui des cardinaux (mais aujourd'hui il y en a cent vingt, peut-être par référence aux cent vingt frères à la Pentecôte en Ac 1,15). « Mais cela ne dura pas », litt. « Et ils ne renchérirent pas », dans le sens qu'ils ne prophétisent pas continuellement, mais seulement lorsque Moïse a besoin d'eux. Seule la Vulgate dit au contraire : « Et ils ne cessèrent plus », signifiant peut-être, comme dit ci-dessus, qu'ils restent prophètes.

- v. 26 : « Et deux hommes étaient restés dans le camp ». Ces deux « sur qui repose l'Esprit » posent problème, à savoir celui de leur absence, soit parmi les septante (Moïse ne les ayant pas comptés), puisqu'ils « étaient parmi les inscrits », ou « choisis par Moïse » comme dit le Lectionnaire, soit en plus des septante (car Moïse ne les avait pas retenus), bien qu'il soit dit qu'ils étaient parmi les inscrits ou les choisis par Moïse (« inscrit » et « choisis » n'ont pas le même sens, mais aboutissent au même résultat). Je ne vois pas comment ce problème peut être résolu. D'autres problèmes surgissent, si l'on prend la première possibilité du problème précédent. Par ex., pourquoi les deux hommes sont-ils restés dans le camp ? Peut-être parce que Moïse le leur avait demandé (mais alors, il les avait tous comptés). Voici un commentaire de ce problème-ci, le commentaire de Isho'dad de Merv, nestorien syriaque dans le Kurdistan au 9^e s. : Moïse aurait agi ainsi, pour ne pas enfreindre l'ordre de Dieu qui demandait seulement septante Anciens (v. 16), mais aussi parce que lui, Moïse, en souhaitait six par tribu (Manassé formant deux tribus), afin de ne pas indisposer une tribu qui n'en aurait eu que quatre, et donc parce qu'il voulait laisser à Dieu la décision de faire ce qu'il veut. Ce serait alors une faiblesse de Moïse pour éviter les ennuis, et Dieu aurait accepté son souhait (Commentaire sur l'Ancien Testament, II, Scriptorum Syri, 1958, tome 81, p. 125).

« Et ils prophétisèrent dans le camp » : Eldad (= ami de Dieu) et Médad (= amitié) deviennent prophètes au milieu du peuple, tandis que les septante sont à la Tente, au niveau de Moïse et comme, au-dessus du peuple. Cela signifie que Dieu choisit comme prophètes ceux qu'il veut, qu'ils soient parmi le peuple ou qu'ils soient parmi ses chefs. On ne sait pas ce que les uns et les autres ont prophétisé, parce que le but de l'écrivain sacré est de dire que le peuple et ses chefs ont besoin du prophétisme pour surmonter les chutes et les lassitudes dans le service de Dieu, et, comme Moïse le dira à la fin de la deuxième partie, afin qu'on sache que tout Israël doit devenir prophète parmi et pour les Nations.

2) Insuffisance du prophétisme de Moïse (v. 27-30)

- v. 27 : « Un jeune homme courut annoncer à Moïse » : Il s'agit de quelqu'un de

connu, puisque l'on a litt. « Le garçon » (avec l'article défini). Comme certains commentaires juifs le disent, il pourrait s'agir d'un des fils de Moïse, Gershom (= immigré ou étranger là : Ex 2,22) qui maintenant aurait plus de quarante ans, et qui lui servirait d'informateur. Le verbe traduit par « annoncer » est litt. « **בְּנֵי**, publier » signifiant aussi correspondre, annoncer, informer, expliquer, rendre évident, c.-à-d. apporter à quelqu'un le renseignement attendu. C'est pourquoi le garçon court informer Moïse que « Eldad et Médad prophétisent dans le camp », et son père n'a rien à lui dire.

- v. 28 : « Josué, fils de Nûn, officiant de Moïse depuis sa jeunesse » : ces précisions sur Josué, comme si on ne le savait pas, indique le lien particulier qui l'unit à Moïse, et que l'on voit clairement ici : alors que le garçon est l'ambassadeur du peuple auprès de Moïse, Josué est l'ambassadeur de Moïse auprès du peuple. Nous avons déjà vu que Moïse l'avait envoyé diriger, à sa place, le peuple dans son combat contre Amalec (Ex 1,9-10). De plus, Josué a toujours accompagné Moïse, et beaucoup plus loin, il sera dit que Josué le remplacera définitivement pour conduire le peuple en Terre Promise, et que pour cela Moïse avait consulté le peuple qui avait accepté (Nb 27,12-23).

« Arrête-les ! » : Josué demande à Moïse, son Maître ou souverain, de ne pas laisser prophétiser ceux qui n'ont pas reçu l'Esprit de la même façon que les septante l'ont reçu par son autorité. Ceci signifie deux choses :

- a) Toute activité religieuse qui oblige ou entraîne le peuple doit avoir la ratification des chefs du peuple, ici de Moïse. Dieu en effet a voulu un peuple hiérarchisé, à l'image de l'Alliance où Dieu, par l'intermédiaire de ses représentants, gouverne son peuple et où le peuple se soumet à Dieu. Ce caractère hiérarchique signifie, d'une part, que le peuple est plus important que ses chefs mais n'a pas l'autorité, et d'autre part, que les chefs sont moins importants mais ont l'autorité. C'est pourquoi, très souvent, Dieu ordonnait au peuple d'écouter ses chefs ; ainsi, en écoutant ses chefs, le peuple n'était pas trompé, il savait ce que Dieu voulait. Car il y a trois sortes d'esprits : l'Esprit de Dieu, l'esprit de l'homme, et l'esprit du monde, Satan qui l'opprime. Les chefs ou représentants sont institués pour opérer le discernement nécessaire. Dans l'Église aussi, pour des apparitions qui entraînent les foules, pour la fondation d'un ordre religieux, pour un nouveau courant d'idées dogmatiques ou morales, il faut l'approbation des chefs de l'Église pour faire savoir s'ils viennent vraiment de l'esprit de Dieu.
 - b) Jusqu'ici Dieu a agi par Moïse seulement : les plaies d'Égypte, la sortie d'Égypte, le passage de la Mer Rouge, le don de la manne, le combat contre Amaleq, l'institution du sacerdoce, la marche au Désert, le recensement, et ici le transfert du prophétisme. Si donc l'Esprit de Dieu ne s'est pas servi de Moïse pour choisir Eldad et Médad comme prophètes, c'est que le rôle de Moïse n'est pas décisif ni perpétuel, et passera à d'autres. C'est là un ordre nouveau qu'ignore Josué ; aussi, Josué pense-t-il que Moïse doit rétablir l'ordre ancien, voulu par Dieu, en interdisant à Eldad et à Médad de prophétiser.
- v. 29 : « Serais-tu jaloux pour moi ? », mais litt. « Toi, es-tu-jaloux pour moi ? » : ce n'est pas une supposition, c'est une affirmation. La réponse de Moïse signifie : « Penses-tu que je veuille récupérer mon prophétisme selon l'ordre ancien ? ». Par cette réponse, nous avons une mise en évidence des deux points vus ci-dessus, en notant que cette réponse est interrogative, et donc non tranchée. En effet :
 - a) Cette réponse signifie que Moïse place dans l'ordre ancien du prophétisme le choix d'Eldad et Médad par l'Esprit. Cet ordre ancien étant conservé, Josué est satisfait et ne dit rien.
 - b) Cette réponse signifie aussi que Moïse est en état de céder sa place à un autre, voulant ainsi l'ordre nouveau du prophétisme. Alors Josué se tait et accepte cet

ordre nouveau.

Dans cette double attitude de Josué, nous voyons qu'il est dans les bonnes conditions, pour remplacer Moïse : il a toujours été fidèle à l'ordre ancien, et il est prêt à assumer l'ordre nouveau du prophétisme.

On a parfois dit que le choix d'Eldad et de Médad comme prophètes par l'Esprit et non par Moïse est une condamnation de l'élitisme dans l'Église, c.-à-d. du choix d'un chef par d'autres chefs, et que le choix d'un chef ou d'un responsable devrait venir du peuple. Cette interprétation moderne est contraire au sens du texte. Preuve en est que Josué sera choisi non par le peuple, bien que Moïse le consultera, mais par Moïse, pour diriger le peuple jusqu'à la fin de la conquête de Canaan et jusqu'à sa mort, et personne ne pourra prétendre avoir reçu le don du Saint-Esprit pour prendre sa place. D'ailleurs cette prétendue condamnation de l'élitisme sera réfutée plus loin : Myriam et Aaron voudront prendre la place de Moïse, leur frère, sous prétexte qu'ils sont eux aussi prophètes, et Dieu les châtie (Nb 12). Ce qu'au contraire notre texte souligne est un ordre nouveau, d'abord dans la fonction des septante Anciens, puis par l'élection d'Eldad et Médad par l'Esprit. C'est là un renouveau, un changement, comme il y en aura d'autres avant le changement dernier et définitif qui se fera par Jésus, appelé « l'Élu de Dieu pour toujours, et disant à ses disciples : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi » (Jn 15,16). On ne peut donc pas prétendre qu'on peut changer quoi que ce soit dans la constitution de l'Église, sous prétexte qu'au baptême on a reçu le Saint-Esprit, ce qui serait mal comprendre l'action du Saint-Esprit. Quand donc Moïse acceptera d'être remplacé par Josué, ce n'est pas parce que ce serait bien, c'est uniquement parce que Dieu le lui a ordonné.

« Et qui donnera que ... le Seigneur donnera son Esprit sur eux ? » : Inspiré par l'Esprit de Dieu, voyant qu'une ère nouvelle a commencé, et apprenant que les prophètes peuvent venir du peuple, Moïse souhaite, en une annonce faite de vive voix, que tout Israël soit, un jour, prophète. Son souhait deviendra une certitude, quand les Prophètes – spécialement Jl 3,1-2 – diront que tout le peuple, à la venue du Messie, sera prophète. Ceci ne doit pas nous étonner, puisque l'Église, dans chacun de ses membres, est dite prêtre, prophète et roi et reine.

Moïse exprime avec joie son souhait, car il avait souvent dit qu'Israël a été choisi pour amener les Nations au Seigneur. En ajoutant « Lorsque le Seigneur donnera son Esprit sur eux », il dit clairement ce que signifiait déjà le prophète lors du choix des septante Anciens : on devient prophète par le Saint-Esprit. Sous cet aspect, « prophète » signifie deux choses :

- a) celui qui est animé de l'Esprit de Dieu pour comprendre et faire comprendre la parole de Dieu ;
- b) celui qui est investi de l'Esprit de Dieu pour annoncer le Salut messianique à toutes les nations.

Le choix des septante ou septante-deux comme prophètes indique que pour Israël la Loi ne suffit pas s'il ne la comprend par l'Esprit de Dieu, s'il n'apprend pas à vivre selon l'Esprit des prophètes, et si la Loi n'est pas remplie par le Christ Jésus.

Conclusion

Un ordre nouveau est intervenu dans le prophétisme de Moïse. La cause était sa lassitude : il se sentait incapable de porter un peuple si souvent récalcitrant et menacé d'extermination par la colère de Dieu. Mais celui-ci modifie son Plan de Salut, en lui adjoignant les septante Anciens et deux en plus qu'il fait prophètes. Ceci nous rappelle Élie qui, lui aussi découragé, doit mourir à son ancien prophétisme pour endosser le nouveau, mais comme celui-ci est trop élevé pour Israël

infidèle et idolâtre, Élie est remplacé par Élisée, son collaborateur, qui, tout en étant revêtu du nouveau prophétisme, doit continuer à exercer l'ancien. Josué, qui est aussi prophète (Nb 27,18), aura sans doute d'autres collaborateurs (Nb 7,22 ; 10,24), et il continue le prophétisme de Moïse tout en assumant le changement nouveau. Ces modifications manifestent la faiblesse du prophète, si Dieu ne lui vient pas en aide par sa puissance. En effet, le prophète ne peut que parler, il ne peut pas améliorer une situation, la maintenir, y remédier, l'interdire. Le sacerdoce peut encore sévir (Ex 32,25-28), la royauté peut prendre des mesures coercitives (tel David mettant à mort celui qui a tué Saül, ou Joas assassinant le prophète Zacharie (2 S 1,15 ; 2 Ch 24,22), mais le prophète peut seulement avertir (Ez 33,1-9, vu au 23^e Ordinaire A), et Élie annonce seulement le châtement divin à Achab qui fait tuer Nabot ; une exception (et une deuxième en 2 R 2,23-24) est l'égoïsme des faux prophètes de Jézabel, parce qu'il sait que par ses prophètes celle-ci détournera Israël du Seigneur (2 R 18,40).

Notre texte suggère la vertu de tolérance. C'est une vertu habituellement mal comprise dans le langage d'aujourd'hui : on pense que la tolérance consiste à laisser faire, parce qu'on ne peut ou ne veut remédier à des maux qui sévissent. Mais la vraie tolérance, c.-à-d. déjà la juive se base non pas sur les difficultés, les incapacités, les oppositions pour l'exercer, mais sur ce que Dieu veut que l'on fasse dans des cas pénibles que l'on n'a pas voulu, même si ce que Dieu veut paraît aggraver ces contrariétés. Cette vertu est bien montrée dans l'attitude de Moïse et de Josué. Moïse l'avait déjà manifestée, lorsqu'après avoir châtié le peuple à cause du péché du veau d'or afin de l'amener au repentir, il intercédait plus de quarante jours sur le Sinaï pour que Dieu pardonne et qu'il tolère ce peuple à la tête dure ; mais lorsque le Seigneur décide de punir le peuple plus tard, et à l'instant de ne plus marcher avec lui, Moïse ne le tolère pas, et pendant deux autres fois quarante jours, il supplie le Seigneur de changer d'avis et d'accompagner son peuple en le tolérant. Ici, se sentant incapable de porter un peuple si récalcitrant, Moïse s'adresse à Dieu, accepte le prophétisme des septante Anciens, puis celui d'Eldad et de Médad, c.-à-d. tolère l'ordre nouveau côtoyant l'ordre ancien sans savoir ce que ce mélange donnera dans l'avenir. Et bien qu'il fût encore plein de vigueur (Dt 34,7), il acceptera et tolérera l'ordre du Seigneur d'être remplacé par Josué avant sa mort. Quant à Josué, d'abord réticent, il cède à son tour et tolère le nouvel état de chose.

La tolérance chrétienne n'a donc pas pour but d'éliminer ni de négliger un problème, mais de chercher à le résoudre par l'introduction de la volonté manifeste de Dieu, sans savoir si ce problème sera résolu. Elle n'est pas une capitulation, elle est, dans sa recherche de solutions effectives, l'espérance confiante que Dieu est capable de prendre les choses en mains et, s'il le juge bon, de tout résoudre. La fausse tolérance, qui semble tout arranger, ne fait qu'aggraver les problèmes jusqu'à les rendre insolubles. Le courant de pensées, de recommandations et de décisions, que j'ai appelé « la condamnation de l'élitisme », et qui veut rendre l'Église démocratique et non plus hiérarchique, est un fruit de la fausse tolérance, cachant l'intolérance et relevant de l'esprit du monde qui veut supprimer les problèmes qui gênent ses désirs égoïstes. Telles sont les lois sur le divorce, l'avortement, l'euthanasie, le mariage des homosexuels, et bientôt viendront les lois sur les mères porteuses, sur l'élimination des enfants anormaux et les gens âgés. Heureusement, d'autres courants d'action travaillent à faire respecter la nature et la personne inviolables de chaque être humain. Parmi ces courants bienfaisants, il y a bon nombre de chrétiens qui veulent imiter le Christ Jésus, lui qui a vécu sur terre en faisant le bien et en guérissant ceux qui étaient tombés au pouvoir du Diable et en réprimandant des membres du Sanhédrin qui méprisaient le peuple ignorant. L'intolérance est l'attitude des faibles qui jouent aux forts, et la tolérance est la vertu des forts qui vont au secours des faibles. Il faut donc beaucoup de force pour exercer la vertu de tolérance, mais précisément celle-ci relève de la vertu cardinale de force.

Épître : Jacques 5,1-6

I. Contexte

Au chap. 4, Jacques dénonçait l'attitude des chrétiens qui justifiaient leurs disputes par leur foi au Christ – comme auparavant ils prétendaient que leur foi leur donnait tous les droits –. Il ajoutait alors que dans leur cœur régnait l'esprit du monde, et que leur prétention s'élevait contre Dieu et était tout simplement de l'orgueil. Puis, après s'en être pris à celui qui, médissant de son frère, juge la Loi et se montre aussi orgueilleux, il dénonçait le comportement des riches qui, toujours au nom de leur foi chrétienne, se croient maîtres de leur vie, de leurs activités et de leurs projets, alors que tout dépend de Dieu ; aussi les traite-t-il également d'orgueilleux.

Dans notre texte, Jacques s'adresse de nouveau aux riches, mais c'est pour se lamenter sur ce qu'ils ne voient pas : leur perte. L'outrance des termes et des images qu'il emploie montre d'abord qu'il se sent incapable d'enrayer ce fléau des riches, car, l'histoire le prouve, les pires ennuis qu'a eu l'Église et, en premier lieu, qu'ont eu les Apôtres, sont venus des riches. Cette outrance des mots montre ensuite que Jacques parle en parabole pour engager à en découvrir le sens voilé, à comprendre qu'il s'agit de la richesse dans tous les domaines (matériel, intellectuel, moral, religieux, extérieur et intérieur), et à voir le présent en profondeur et l'avenir avec certitude de la ruine des riches, car il veut parler en prophète de malheurs. Il est plus rigoureux encore que Jérémie notamment, car celui-ci ajoutait des appels à la repentance en vue du Salut de Dieu, tandis que Jacques ne parle que de misères, de dommages, de privations. Il se rappelle, en effet, cette parole de Jésus à ses Apôtres : « Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu » (Mc 10,25), qui veut dire que cela lui est impossible. Lui et les autres Apôtres avaient été tellement impressionnés par cette affirmation qu'ils s'étaient écriés : « Et qui peut alors être sauvé ? ». Jacques savait donc que l'homme imprégné de l'amour de la richesse – et tout le monde l'est au moins un peu –, ne pourra entrer dans le Royaume, et c'est pourquoi il est sans excuse ni concession pour les riches. Il sait aussi qu'il ne peut rien pour eux, comme Jésus n'avait pu convaincre le jeune homme riche qu'il aimait. Mais il a la parole de Dieu, et il l'emploie pour les avertir et les secouer, laissant à « Dieu qui peut tout » le soin de les convertir. Entrons donc dans cet état d'esprit de l'Apôtre et, si possible, dans celui de ces riches insouciantes, fermés sur eux-mêmes et enfermés dans leur richesse, pour savoir s'ils sont au moins sensibles aux paroles du chef de leur communauté, et, en ce qui nous concerne, comment nous comporter ou comment exercer la tolérance devant de tels personnages en perte.

II. Texte

1) Misère inconnue mais réelle des riches (v. 1-3)

- v. 1 : « Écoutez-moi, vous, les gens riches » : traduction qui ne tient pas compte de ce qui précède et qui parlait déjà des riches ; mais littéralement on a sous forme d'interjection : « Eh bien ! maintenant, les riches ». Jacques leur avait parlé de leur péché capital, l'orgueil ; maintenant il leur parle de leur châtement : « Pleurez, lamentez-vous, car des malheurs vous attendent », litt. « Pleurez, geignant sur vos misères qui vous surviennent » : le Lectionnaire envisage des malheurs futurs, mais le texte indique des misères présentes. Comme les châtements, dans l'Écriture Sainte, sont toujours des corrections à accepter, cette parole de Jacques est à voir comme un appel à la repentance ou, au moins, à ouvrir les yeux sur l'état lamentable que les riches vivent actuellement. Même les impénitents endurcis sont sensibles aux misères dans lesquelles ils sont plongés. Jacques en profite, car les riches sont tellement aveuglés par leur richesse, satisfaits de leur réussite, ignorants de l'état de leur cœur,

coriaces et rebelles qu'aucun argument, aucun raisonnement, aucune évidence ne peuvent les convaincre qu'ils feraient mieux de renoncer à leur chère richesse.

Une façon d'agir serait de saisir leur richesse, mais la violence, outre qu'elle n'est pas chrétienne, ne résout rien, car elle n'enlève pas l'attachement du cœur à la richesse. Pour ces riches qui se disent chrétiens et se prétendent riches de la parole de Dieu, il n'y a que le caractère incisif et menaçant de la parole de Dieu qui peut les ébranler. C'est pourquoi Jacques, Apôtre de Jésus, dont personne ne conteste la connaissance vraie et indiscutable de la parole divine, révèle à ces riches l'état de leur âme devant Dieu, en leur disant d'abord combien ils devraient pleurer sur leurs misères qui ne sont autres que le dépouillement de ce à-quoi ils sont attachés, et en leur dévoilant quelles sont ces misères qu'ils ne voient pas et qui leur seront décrites tout de suite.

- v. 2-3 : « Vos richesses sont pourries », traduction des (Néo)Vulgates pour « Votre richesse est pourrie ». Dans ces deux versets, les verbes sont au parfait, complétés par deux futurs, façon de signaler que toute richesse continue d'être pourrie, rongée des mites, rouillée jusqu'au châtement final, qui exclut toute repentance parce qu'il s'agit du Jugement dernier. Telle est la façon de voir de la parole de Dieu que Jacques affirme, car les richesses, les manteaux, l'or et l'argent que l'on possède paraissent au contraire d'une valeur réelle, assurée et efficace. Mais la chair ne voit pas les choses comme la foi les voit. C'est pourquoi on ne peut pas dire que Jacques parle ainsi par astuce ou stratégie, celles-ci étant, dans ce domaine, c.-à-d. pour les riches, vouées à l'échec. En effet, serait-ce qu'il exagère pour effrayer ? Mais on n'effraie pas un riche qui peut se protéger. Serait-ce pour le convaincre ? Mais pour le riche, ses convictions personnelles suffisent. Serait-ce pour le faire réfléchir ? Mais il réfléchit tout le temps pour augmenter ses richesses. Non ! Jacques parle ainsi, parce que c'est ainsi.

Essayons de comprendre ce que nous sommes peut-être prêts à contester, et prenons comme exemple l'or et l'argent. Quatre considérations sont à faire :

- a) Les conséquences de leur emploi. Ce que nous constatons est le fait qu'ils provoquent les désordres, les rivalités, les ambitions, les jalousies, les oppressions, les crimes, les guerres, les misères, la frénésie du confort, la volonté de conquêtes commerciales, les risées, suscitent les avarés, les malhonnêtes, les voleurs, ... Les tribunaux, qui traitent seulement des faits, ont beau sévir, les mêmes méfaits continuent et se répandent. Contrôle-t-on l'argent gagné, on fraude le fisc ; s'en prend-on à la fraude, on fait circuler l'argent en noir ; s'attaque-t-on à l'argent en noir, on le blanchit ; traque-t-on l'argent blanchi, on le place à l'étranger, et cela va sans fin. Voilà pour le mal. Qu'en est-il du bien ? Depuis septante ans on aide, dit-on, les pays en voie de développement dont le tiers monde, et le résultat est que le fossé ne fait que s'agrandir entre les pays riches et les pays jadis moins pauvres. On réunirait les biens de tous les hommes, puis on les distribuerait à chacun d'eux en parts égales : il ne faudrait pas longtemps pour qu'il y ait des inégalités et, de nouveau, des voleurs, des ambitieux, des malheureux, etc. La terre est assez riche pour que chaque homme soit riche à million, et pourtant, même dans nos pays riches il y a un quart monde ; et ses ressources sont tellement et si abondamment exploitées que certains se demandent ce dont on vivra dans cinquante ans. Et il n'y a pas seulement des riches, il y a aussi ceux qui ont peu et cherchent à s'enrichir. Ainsi, toutes les relations sociales et personnelles sont minées, corrompues, rouillées par l'argent et l'or. Si donc l'argent et l'or rouillent tout, c'est qu'ils sont eux-mêmes rouillés, comme Jacques le dit.
- b) La valeur réelle de l'or et de l'argent. En eux-mêmes, que sont-ils ? Ce sont des métaux, semblables à de vulgaires cailloux. C'est l'homme qui leur a donné une valeur, alors qu'ils n'en ont pas par eux-mêmes. Les peuples primitifs ne leur

imposaient qu'une valeur toute relative : ils réservaient l'or à l'embellissement de leurs idoles les plus vénérées, et se contentaient pour eux-mêmes d'un matériau utile comme le bois, la pierre, le fer, ou beau comme l'émail ; et ils veillaient à garder prospère leur culture et leur vie. Ce sont les conquistadors espagnols, avides d'or, qui ont appauvri, ruiné et décimé les peuples aztèques qui défendaient leurs traditions. Comme ces peuples, nous conservons des œuvres d'art, surtout celles de notre culture gréco-latine, profanes ou chrétiennes. Quant à la valeur de notre argent, nous savons qu'elle est purement conventionnelle : un billet de cinq cents euros n'est que du papier décoré. En soi les choses que l'homme affuble du terme de richesses sont indifférentes : elles ne sont ni bonnes, ni mauvaises. Et variable en est la valeur qu'on leur donne : les nappes de pétrole ont longtemps été considérées d'une valeur moindre que des mottes de terre.

- c) Les causes des malheurs provoqués par l'or et l'argent. Si ceux-ci peuvent faire tant de tort, ce n'est pas seulement parce que l'homme leur donne une valeur, c'est surtout parce qu'il veut s'enrichir, devenir un riche glorieux, puissant et dominateur. C'est pourquoi Jacques ne dit pas : « La richesse, l'or et l'argent sont pourris », mais : « Vos » richesses, « Votre » or, « Votre » argent. Il s'agit donc de l'homme cherchant à satisfaire ses désirs et ses intérêts, à se grandir et à se hausser, et qui doit être considéré comme la cause de tous les maux. La cupidité, l'orgueil, l'envie, la vanité, la convoitise et toutes les impuretés du cœur de l'homme corrompent la Création, empestent les sociétés, répandent la misère, les pleurs, le sang.
- d) Le remède à ces ruines causées par l'homme. Leur véritable cause étant les agissements déplorables du cœur impur de l'homme, le remède est de le guérir de ses passions et de ses vices. Mais un tel homme n'est pas tourné habituellement vers son cœur, attentif qu'il est aux réalités extérieures, à ses biens et à leur acquisition, ou à des pensées spontanées vers les valeurs et les vanités de ces réalités. C'est pourquoi il lui faut d'abord posséder une saine compréhension des biens et des maux, de ses richesses et de ses possessions, pour que son cœur réfléchisse à l'utilité, à la nocivité et aux bienfaits d'un emploi correct de ce à quoi il s'intéresse. Cette saine conception des choses l'amène alors à une certaine connaissance qui le satisfait, puis à se tourner vers son cœur et à y découvrir ses mauvais penchants pour toutes ses sortes de richesses, et en même temps à apprécier la leçon sévère de Jacques. Il y a, pourrait-on dire, un deuxième remède que suppose le premier : dans la disposition de ses biens pour lui-même, le chrétien doit se contenter du nécessaire : tout superflu entretenu le place parmi les riches condamnés par Jacques.

« Vous avez amassé de l'argent » : C'est un des sens, car on a litt. « Vous avez thésaurisé », qui insiste sur la conservation de ce qui est amassé ; et la Vulgate dit en ajout : « Vous avez thésaurisé la colère (de Dieu) » qui, vu le contexte de notre v. 3, semble bien être le sens. Même si on omet, comme la Néo-Vulgate, le terme « colère », l'idée de Jacques est claire : le superflu qui n'est pas employé pour faire le bien est condamnable, et le cœur qui thésaurise comme l'avare est déjà condamné, car « Vous êtes dans les derniers jours », c.-à-d. dans le temps du Jugement inauguré par Jésus. Alors que vous, les chrétiens, vous touchez à l'éternité où tous les biens terrestres disparaîtront, et où les trésors du Ciel vous sont ouverts, vous, dit l'Apôtre, vous en êtes encore à amasser les poussières de la terre.

2) Crimes évidents mais négligés des riches (v. 4-6)

- v. 4 : « Des travailleurs ont moissonné vos terres et vous ne les avez pas payés ; leur salaire crie vengeance », litt. « Voici que le salaire des ouvrier ayant fauché vos contrées, lequel a été frustré de-par vous, hurle » : Les riches sont si pourris par leurs richesses,

leurs responsabilités si rongées des mites, leur mauvaise conduite et eux-mêmes si rouillés, qu'ils traitent leurs semblables comme des choses sans valeur. Et comme leurs ouvriers n'ont pas à réclamer, c'est leur salaire qui hurle. Pourtant une loi de Moïse exigeait le paiement des ouvriers à la fin de chaque jour (Dt 24,14-15). « Et les cris de ceux qui moissonnent sont entrés dans les oreilles du Seigneur Sabaoth » : Les ouvriers sont sans doute des moissonneurs. Les riches en question traitent leurs ouvriers de machines à rendement, et transgressent gravement la Loi, tellement ils sont éblouis par leur avidité à accumuler des richesses. Aussi n'entendent-ils pas les cris des malheureux qui s'élèvent jusqu'à Dieu. Ces chrétiens qui prétendent croire au Christ, en réalité méprisent Dieu et sa Loi, et Dieu les a déjà condamnés.

- v. 5 : « Vous avez recherché le plaisir et le luxe », litt. « Vous avez été voluptueux sur la terre, et (dit la NV) vous avez été dans les délices ». L'ajout évident « sur la terre » signifie que ces riches ont créé leur paradis terrestre, et sont donc des gens à part, admirables, heureux et enviables. Ce qui suit dit alors leur sort éternel, si l'on prend le texte original qui dit, non pas comme le Lectionnaire : « Et vous avez fait bombance, pendant qu'on massacrait des gens », mais « Vous avez nourri vos cœurs dans le jour de l'égorgement ». Le Lectionnaire donne un complément de la vie luxueuse des riches, en lui opposant un fait abominable sans qu'on sache quel est ce fait. Car notre verset n'a pas de lien direct avec ce qui précède.

Le texte original est assez clair. « Vous avez nourri vos cœur » : Nous avons vu plus haut que le cœur est la source des maux occasionnés par les riches. Eh bien ! ceux-ci ont repu leur cœur de toutes sortes de malice, et se sont ainsi condamné à la perte. Et « Dans le jour de l'égorgement » est une reprise de Jr 12,3 qui évoque le massacre des impies par le jugement inexorable de Dieu. En vivant luxueusement, ces riches n'ont fait qu'enfoncer leur cœur dans un état qui les voue, lors du Jugement dernier, à être égorgés devant le Roi du Ciel, comme Jésus le disait dans la parabole des mines (Lc 19,27). On peut évidemment prendre le sens du Lectionnaire, donné, semble-t-il, par les exégètes actuels, bien qu'il ne corresponde pas à la traduction des (Néo)Vulgates.

- v. 6 : « Vous avez condamné et tué le Juste » : Ces riches impies et insolents ont encore été plus loin : ils ont éliminé celui qui pouvait les sauver, le Juste. Il y avait quelqu'un, dit Jacques, qui vous montrait le chemin de la justice, qui vous convainquait de votre égarement, qui vous ouvrait les yeux sur vos malfaisances connues et cachées, et qui parvenait à vous faire admettre ce que mes paroles tentent vainement de vous faire accepter, celui-là est le Juste. Mais, parce qu'il était pour vous un reproche vivant et que vous teniez à vous-mêmes, à votre volonté et à votre tranquillité, littéralement : « Vous avez réprouvé, vous avez assassiné le Juste ». Nous avons ici une référence à Sg 2,18-20 (vu dimanche dernier). Jacques doit songer, ici comme là, à Jésus, ainsi que Pierre en Ac 3,14 et Étienne en Ac 7,52 qui appelle Jésus « le Juste que vous avez tué ». Et Paul écrivait : « Ces impénitents crucifient à nouveau le Fils de Dieu et le bafouent publiquement » (He 6,6). Mais il est sans doute plus probable que « le juste » dont parle Jacques désigne ceux qui sont opprimés, persécutés et mis à mort, et alors ce serait par ces riches et mauvais chrétiens de la communauté. Pourtant nous savons aussi deux choses : d'une part, Jésus est mort à cause de nos péchés, et d'autre part, un baptisé, fidèle au Christ et tombé dans une extrême misère, peut mourir de faim à cause de l'indifférence des chrétiens attachés uniquement à eux-mêmes.

« Il ne s'opposent à vous » : Le juste, quelle que soit la personnalité qu'on lui donne, sait que la mort qu'il subit est le couronnement de sa vie et de son témoignage. C'est pourquoi, s'adressant toujours aux riches de l'Église, Jacques souligne qu'un tel juste

ne s'oppose pas à eux, supporte le tort qu'ils lui font, tolère le mal qu'il ne peut empêcher.

Conclusion

Jacques arrête ici ses avertissements aux riches, car, par la suite et jusqu'à la fin de son Épître, il prodiguera ses conseils à ceux qui vivent dans la fidélité au Christ et dans la souffrance. Depuis le début de son Écrit, il s'en est pris plusieurs fois aux riches, leur reprochant de se servir de la foi au Christ, le Seigneur Jésus, pour justifier leurs mauvais comportements. Maintenant il les laisse au sort malheureux qu'ils ont voulu, en leur rappelant finalement leur plus grand crime : l'assassinat du juste qui imite le Juste, Jésus Christ. Dans la Sainte Écriture, en effet, le riche est assimilé à l'impie, et le pauvre au juste. C'est que le riche attache plus d'importance à sa propre vie et à ses désirs qu'à la vie et aux désirs de Jésus, tandis que le pauvre préfère les actes, les paroles et le mode de vie de Jésus. « J'ai eu faim, disait le Roi aux justes bénis, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu faim, disait-il aussi aux impies réprouvés, et vous ne m'avez pas donné à manger » [Mt 25,35.42]. D'instinct, les justes cherchent Jésus, car « qui se ressemble, s'assemble ». Mais les riches ont beau le chercher, ils ne le trouvent pas ; et le rencontrent-ils, ils ne le reconnaissent pas. Bien qu'ils se réclament de lui, ils ne voient pas qu'ils s'en prennent à lui dans leur façon de vivre, et qu'ils réprouvent l'Évangile, l'Église, les sacrements, les œuvres de justice et de charité. Ils considèrent comme du passé la mort et la résurrection de Jésus, inactuel l'Évangile, vides les sacrements, inutile l'Église. Toutes ces réalités salutaires ne s'opposent pas à eux et les laissent dans leur indifférence, car ces riches volontairement aveugles et sourds sont incurables, mûrs pour le jour du Jugement dernier où ils verront et saisiront trop tard que Jacques disait vrai.

La vertu de tolérance nous est montrée d'abord dans la façon de parler de Jacques, ensuite dans l'attitude du juste :

- a) Par son rude enseignement, Jacques souligne que le vrai tolérant reproche le mal et l'impiété, et il les dénonce d'autant plus fortement que l'impie est puissant et riche, car son souci n'est pas d'être lui-même épargné ni d'embourber l'impie, mais de le sauver de la perdition. Il ne peut cependant rien faire de plus à son égard, sinon il devrait employer les moyens condamnables de l'impie, c.-à-d. deviendrait intolérant. De plus, s'il crie fort, c'est pour avertir les faibles qui sont portés à admirer et à écouter les riches, et pour leur faire comprendre qu'étant impressionnés par les riches, ils ont déjà dans le cœur le désir de la richesse. Notons aussi que l'Apôtre se sert de la parole de Dieu : j'ai relevé quelques textes bibliques, mais il y en a d'autres auxquels il renvoie. Car la parole de Dieu est le moyen efficace par lequel Dieu agit ; même quand elle est dite avec calme et modération, elle paraît violente aux impies.
- b) Par son attitude, le juste est tolérant devant des riches insolents ou hostiles. Comme le disent la plupart des Psaumes, devant le mal qu'il ne peut changer, il fait appel à Dieu pour qu'il agisse selon sa volonté et le délivre de leurs mains meurtrières. Et, si nous considérons, dans notre texte, que Jésus est le Juste par excellence, nous savons qu'il a vécu la tolérance envers ses contemporains durant toute sa vie, jusqu'à accepter sa condamnation à mort et s'en servir pour leur conversion : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Lc 23,34). Devant le mal, les péchés, la ruine du Plan du Salut, il a accepté la volonté de son Père, fait des reproches aux coupables, remédié aux malheurs quand il le pouvait. Une seule fois il a employé la violence : lorsqu'il chassa les acheteurs et les vendeurs qui profanaient, par leur recherche du profit, la maison de son Père ; mais tous, même les autorités du temple, ont admis sa juste intervention, qui leur rappelait les terribles interventions de Dieu contre son peuple infidèle et impénitent. Il savait d'ailleurs que son intervention ne changerait pas cette volonté des hommes à faire leur volonté et ne porterait aucun fruit, tant qu'il n'était pas mort et ressuscité pour leur salut, mais qu'au moins elle leur servirait de leçon. A part ce cas rappelé par les quatre évangélistes, le fait que ses accusateurs ont fait de lui ce qu'ils ont

voulu montre à suffisance combien Jésus était tolérant. Remarquons aussi que Jacques, au lieu d'employer le passé comme pour les verbes précédents, dit au présent « Il ne s'oppose pas à vous », façon de dire que Jésus dans son Église reste tolérant et demande à celle-ci d'imiter sa tolérance.

Nous voyons donc que la vertu de tolérance implique la dénonciation du mal, la décision d'y remédier quand c'est possible, l'attachement à la volonté de Dieu, le respect des personnes coupables, l'imitation de Jésus, Christ et Seigneur. Nous n'aurons plus cette Épître de Jacques durant l'Année C¹. Les extraits que nous en avons eu nous ont paru assez difficiles à comprendre, parce que Cet Apôtre, évêque de Jérusalem, avait le souci de remédier aux divisions qui existaient parmi les judéo-chrétiens, et surtout à l'erreur de beaucoup d'entre eux au sujet de la foi en Jésus Christ sans les œuvres.

Évangile : Marc 9,38-43.45.47-48

I. Contexte

Ce texte est la suite directe de celui de dimanche dernier, où, pour la deuxième fois, Jésus annonçait sa Pâque à ses disciples silencieux, les surprenait à n'y comprendre qu'un lendemain enchanteur, où le plus grand d'entre eux aurait la première place, et leur enseignait que cette place à ses côtés est réservée à ceux qui sont humbles comme un enfant. Du même coup, il montrait non seulement qu'il ne serait pas prisonnier de la mort, mais qu'il ressusciterait et vivrait dans les membres de son Église. Loin donc d'être une catastrophe, son Mystère pascal est le moyen par lequel il établit son nouveau peuple.

Nous avons maintenant un autre épisode, également ecclésial, prolongeant celui qui précède, comme le montre la Vulgate qui, complétant le texte grec (« Jean lui affirma »), écrit : « Jean lui répondit, en disant ». L'occasion de ce nouvel épisode est donnée par Jean qui expose à Jésus l'attitude de tous les Apôtres envers un exorciste juif, et qui, en leur nom, veut savoir s'ils ont bien agi à l'égard de cet exorciste, ou comment ils auraient dû agir. Après y avoir répondu, Jésus élargi sa leçon à d'autres cas, qui semblent différents de ce qu'il vient de dire. En fait, si cet exorciste qui ne suit pas Jésus a bien agi, à plus forte raison ceux qui le suivent doivent-ils bien se comporter. Pour comprendre convenablement cet enseignement de Jésus, nous devons prêter attention à ce qui est déterminant : la question des Apôtres et les quatre cas qui suivent s'ordonnent à la personne de Jésus et trouvent leur solution à partir de lui.

II. Texte

1) L'attitude de l'exorciste juif à l'égard de Jésus (v. 38-40)

- v. 38 : « Quelqu'un éjectant des démons en ton nom » : Ceci fait problème, car cet exorciste pouvait le faire au nom de Dieu. Pourquoi l'a-t-il fait au nom de Jésus ? Jean y a vu au moins une anomalie, puisqu'il dit deux fois : « Il ne nous suit pas. L'expression « suivre Jésus » signifie croire en lui, désirer l'imiter, être son disciple. Jean parle d'abord de l'attitude de l'exorciste : il agit au nom de Jésus, mais « ne nous suit pas » ; ensuite il parle de l'attitude des Apôtres qui voulaient l'en empêcher, « parce qu'il ne nous suit pas ». Que penser de cette difficulté ? On peut certainement dire que cet exorciste estime et admire Jésus, reconnaît sa puissance divine et peut-être en aurait le pouvoir en invoquant son nom. La réponse de Jésus va résoudre cette difficulté. Quant au « nous » de ce verset, il indique le groupe des Apôtres unis à leur Maître, eux qui évoquent déjà l'Église, anticipée en pousse. Le propos de Jean nous suggère l'union indissoluble de Jésus et de son Église. Celui qui dit : « Je crois en Jésus, mais je ne crois pas à l'Église » est totalement dans l'erreur, et en fait, il ne croit vraiment pas

¹ Nous ne l'avons qu'une seule fois l'Année A, au 3^e de l'Avent, et 5 fois durant l'Année B (22^e au 26^e Ordinaires)

à Jésus. Tel est le cas de cet exorciste juif.

- v. 39 : « Ne l'empêchez pas » : Jésus ne traite pas encore de l'attitude de l'exorciste, mais de celle que les Apôtres doivent avoir envers lui. En disant « Ne l'empêchez pas », Jésus affirme que l'acte de l'exorciste est bon et ne porte préjudice ni à lui-même, ni à ses Apôtres, ni à son Église, et que cette consigne ne fait pas de cet exorciste leur associé, mais signifie seulement : « Laissez-le faire ». Et le motif qu'il en donne touche indirectement l'exorciste : « Car personne, faisant un miracle en mon nom, ne pourra aussitôt dire de mal de moi ». Il attire d'abord l'attention sur un miracle accompli : nous songeons à la mission des septante-deux disciples (identique à celle des Douze en Mc 6,7) où Jésus disait qu'eux, étant pourtant loin de lui, faisaient des miracles par lui. Il en est de même pour cet exorciste : par son Esprit Saint, Jésus, à distance, lui a donné le pouvoir de chasser des démons. Car la façon de Jean de mettre Jésus au courant montre que cet événement a eu lieu auparavant, quand Jésus n'était pas avec les Douze. Mais comment comprendre cette action de Jésus faite à distance ? Bien que Jésus n'y fasse pas allusion, la réponse est liée, comme dans l'épisode précédent, à sa Résurrection et à sa vie dans l'Église, ce qui nous fait songer à sa divinité : en ce temps futur, ignoré des Apôtres mais connu de nous, le Christ ressuscité est le Seigneur de tous les hommes, et peut agir sur chacun d'eux et par qui il veut. Il peut donc agir et faire agir en dehors de l'Église, sans que la personne choisie soit chrétienne pour autant. Il avait déjà agi à distance, p. ex. en Jn 4.47-50, mais alors il demandait la foi en lui.

Jésus vient d'élargir le cas de l'exorciste à tout homme bienveillant à son égard, et de lui donner le pouvoir de faire un miracle en son nom, ce qui veut dire que cet homme ne dira pas de mal de Jésus avant d'invoquer son nom. Mais, en achevant d'exprimer sa pensée en ceci : « Celui-là ne pourra rapidement (bien traduit par le Lectionnaire : « aussitôt après ») dire du mal de moi », pourquoi Jésus parle-t-il d'une opposition de la part de celui-là qui vient de faire un miracle en son nom ? Autrement dit, celui-là avait de l'estime pour Jésus avant de faire un miracle, pourquoi pourra-t-il être contre Jésus après avoir fait ce miracle ? Cela veut dire que les Apôtres, comme Jésus, ne doivent pas se fier à ceux qui se réclament de leur Maître. Dans son Évangile, Jean écrit : « Beaucoup crurent en son nom ..., mais Jésus ne se fiait pas à eux, car il les connaissait tous » (Jn 2,23-24). Jésus ne nie pas que cet exorciste avait une certaine foi en lui, mais il dit à ses Apôtres de se méfier d'une telle foi. Au fond, la foi de cet exorciste pouvait n'être que passagère et intéressée et n'était pas la vraie et constante foi en Jésus, Christ et Seigneur. Ce problème soulevé par Jean se résout donc par Jésus de la façon suivante ; cet exorciste, voulant faire du bien comme Jésus, a reçu le grâce de Dieu et a agi au nom de Jésus, et c'est pourquoi les Apôtres n'ont pas à l'en empêcher, tout en sachant qu'ils ne pouvaient pas faire de lui leur associé.

- v. 40 : « Car celui qui n'est pas contre nous est pour nous » : Jésus donne en cela un principe général qui relève de la tolérance. Après avoir dit qu'Il n'y a pas d'inconvénient à laisser faire cet exorciste qui l'exploite, il dit qu'il y a surtout un grand avantage pour lui-même et ses Apôtres : lorsque quelqu'un fait le bien et n'est pas contre l'Église, ses actions profitent à celle-ci, coopèrent à sa mission, contribuent à l'établissement du Royaume de Dieu. Remarquons que Jésus ne dit pas « moi » mais « nous ». Ceci confirme ce que Jean nous suggérait : l'union du Christ et de l'Église, plus large que celle de Jésus et de ses Apôtres seulement. Et cette union est si forte que Jésus dit « nous » et non pas « moi et vous », et il le dit par son humanité qui est celle de tous les hommes. Ce principe général met en évidence l'Église en qui Jésus est présent et par qui il agit. C'est sur la présence de Jésus dans l'Église qu'est énoncé ce qui suit, où les v. 44 et 46 sont omis, parce qu'ils sont repris au v. 48.

2) Les quatre cas exigeants de l'union de l'Église au Christ (v. 41-48)

- v. 41 : ce verset sert de transition. « Car celui qui vous abreuvera ..., parce que vous êtes du Christ » : Celui-là n'est pas nécessairement un chrétien. D'une façon différente de l'exorciste, qui n'attachait d'importance à Jésus que pour lui-même, il attache de l'importance à « vous », les Apôtres ou les membres de l'Église, parce que ceux-ci sont du Christ, c.-à-d. sont de la trempe du Christ, et donc, même pour celui qui ne donne qu'un simple verre d'eau, agissent comme le Christ. Remarquons le terme « Christ » qui a été révélé aux seuls Apôtres et que Jésus leur a demandé de taire. Nous avons donc bien affaire à un contexte ecclésial, confirmé par le fait bien souligné qu'ils sont « dans la maison ».

« Amen, je vous le dis » : fréquente dans les Évangiles, cette expression est une affirmation imposante, introduisant une révélation importante et sûre. « Il ne perdra certainement pas sa récompense » : un bien petit acte, donner un verre d'eau à un assoiffé, aura une récompense, dit Jésus. Est-ce ce don qui mérite cette récompense ? Sans doute, mais c'est surtout parce que ce don est fait à ceux qui appartiennent au Christ ; et cette récompense vient du Christ. Comme un tel homme peut ne pas être un chrétien, nous voyons de nouveau que le Christ présent dans son Église peut inspirer une personne du dehors.

- v. 42 : ce verset donne le premier cas. « Celui qui scandalisera un seul de ces petits qui croient en moi » : Il s'agit ici des membres de l'Église, dont les uns, « ces petits », apprennent à ressembler à Jésus, et dont les autres sont des aînés qui devraient agir comme Jésus, mais ne le font pas et donnent le mauvais exemple. Jésus ne présente pas et ne présentera pas de bons comportements, car il a déjà parlé de la nécessité d'être le dernier et le serviteur de tous, et d'accueillir ceux qui ressemblent à l'enfant auquel il s'identifie. Par contre, ici il avance un méfait important, souvent commis, qui scandalise ces petits encore fragile dans la foi. Car, comme l'homme s'habitue à tout, les chrétiens peuvent relâcher leur attention au service des petits, prétendre vivre suffisamment leur foi, et être de ces riches condamnés par Jacques. Ces petits peinent dans leur imitation de Jésus ; ils peuvent donc facilement imiter le relâchement de leurs aînés.

« Σκανδαλίζω, scandaliser » signifie, de la part de quelqu'un, faire tomber un faible au point de le faire agir comme lui. C'est à la fois une faute très grave et contre le prochain, commise en acte ou en parole. Comme ces petits ne sont pas fermes dans la foi, celui qui les scandalise est parmi les forts, les aînés. Or les aînés véritables et parfaits sont inébranlables dans leur foi, ne dévient en rien en tout ce que l'Église enseigne, sont capables de répondre à toute objection ou critique ou affirmation contre le Christ et l'Église, aident les plus faibles avec douceur et fermeté, se font les derniers et esclaves de tous. Pour de telles obligations, ils s'instruisent, réfléchissent et prient pour agir correctement. Comme il leur est difficile de savoir qui est fort et qui est faible, ces aînés sont prudents, spécialement en paroles, savent qu'il vaut mieux taire ou éviter ce qui pourrait faire tomber, car le mieux est parfois l'ennemi du bien. En un mot, les vrais aînés sont ceux qui aiment et imitent « l'Aîné d'une multitude de frères », c.-à-d. Jésus (Rm 8,29).

Or, si les aînés ne veillent pas constamment à maintenir et à développer leur attachement au Christ doux et humble de cœur, s'ils se relâchent et tombent dans l'orgueil des riches, ils peuvent faire beaucoup de mal, justement parce que les cadets, les petits, les prennent pour des aînés. Cet état lamentable existe de nos jours car notre culture occidentale est avide de nouveautés, de changements, de nouvelles

doctrines, d'innovations dans l'air, engage les chrétiens imprudents à puiser de belles idées ou de meilleurs accommodements dans le bouddhisme, le Nouvel-Âge, le judaïsme, les hérésies, les festivités mondaines, et les amène ainsi à un christianisme syncrétiste qui défigure le Christ et se sécularise l'Église et sa doctrine.

« Mieux vaudrait qu'avec une meule d'âne autour du cou, il soit jeté dans la mer ». Ce châtement équivaut à une peine capitale rapide. Le « vaudrait mieux » signifie qu'il est préférable que celui-là meure tout de suite, c.-à-d. soit immédiatement excommunié – il aurait alors le temps de se repentir – plutôt que de courir à sa damnation éternelle, en scandalisant gravement ces petits.

- v. 43-48 : ces versets portent sur soi-même, membre de l'Église. Les trois exemples pris par Jésus sont formulés de la même façon ; p.ex., « La géhenne et le feu qui ne s'éteint pas » désignent la damnation éternelle. On peut en effet se scandaliser soi-même, et se perdre définitivement, soit par des actes : c'est la main, soit par des démarches : c'est le pied, soit par des investigations : c'est l'œil. Telle activité ou tel travail, tel train de vie ou telle profession, telle doctrine ou tel livre peuvent égarer, faire quitter le droit chemin et le chemin de la vie éternelle. Voir notre épître et 1 Jn 2,15-16.

Il s'agit même de quelque chose de plus que des actes, des façons de vivre et des investigations, car la main, le pied, l'œil sont des instruments du corps. Ce ne sont pas seulement les actes mauvais qu'il faut retrancher, c'est soi-même dont il faut mortifier les habitudes, les penchants, les pensées, les curiosités, les passions : et ce sont aussi toutes sortes de relations humaines qui entraînent au péché. Mieux vaut être privé de telle aide, de tel collègue, de tel ami, de tel collaborateur, de tel maître qu'aller dans la géhenne et être exclu du Royaume de Dieu.

Conclusion

Durant sa vie publique, Jésus agit à l'extérieur sur les événements et les personnes, et ceux-ci sont améliorés momentanément. Ainsi, dans les tentations par Satan, Jésus ne fait que le chasser ; ses ennemis l'attaquent en paroles, et lui s'efforce vainement de leur montrer la vérité ; les foules l'acclament, mais crieront sa condamnation à mort ; les disciples suivent et accèdent un peu à sa pensée, mais peu après ne la connaissent plus ; ils apprennent sa mort et sa résurrection, mais c'est pour eux un événement lointain et personnel, propre à Jésus, et quand celui-ci les invite à y prendre part, ils s'enfuient ; les pains sont multipliés, mais la foule et les juifs ne veulent pas du Pain de la vie. Assurément, après sa Résurrection et la Pentecôte, l'action de Jésus se fait à l'intérieur des hommes, mais ce sont souvent des actes extérieurs, comme effets de son action intérieure, tels que nous les voyions dans notre évangile, à savoir l'expulsion des démons par un exorciste juif, grâce à l'action lointaine de Jésus, ou encore l'action bonne et les actions mauvaises envers les petits. L'action de Jésus qui se fait chez les chrétiens peut se faire aussi chez les juifs et chez les païens, car Jésus glorifié est le Roi de l'univers en contact avec tous les hommes et peut les faire agir à distance par son Esprit. Mais il y a surtout un fait permanent, visible et extérieur, dont Jésus se sert pour exercer son action invisible dans le monde ; c'est son Église.

C'est à partir de l'Église, en effet, que Jésus réalise son Plan de Salut, et donc vers elle qu'il attire les hommes, comme l'avait annoncé le prophète Isaïe : « Réjouis-toi, Jérusalem ! Voici que les nations s'avancent vers ta lumière » (Is 60,1-3). Mais celui qui est ainsi attiré doit être instruit de l'Évangile, croire en son Sauveur, Jésus Christ Seigneur, et être baptisé au Nom de la Sainte Trinité, pour être incorporé à l'Église. L'exorciste juif et le sympathisant donnant un verre d'eau agissent par la puissance de Jésus, mais ne sont pas ses disciples. Il faut trouver Jésus là où il est, dans l'Église, pour pouvoir être transformé intérieurement par lui. Tout notre évangile est centré

sur la personne de Jésus, présent dans son Église. Il en est de même des membres de l'Église : personne ne peut scandaliser les autres ni soi-même, car Jésus s'identifie à tous et surtout aux petits. Scandaliser les membres de son Corps, c'est scandaliser Jésus, le faire, tomber, le chasser, être séparé de lui.

Puisque le Christ est le Seigneur de l'univers – conduisant les hommes, les gouvernements, les événements et l'histoire –, l'Église et ses membres, par fidélité à lui, leur Tête, doivent prêter attention non seulement à leur foi, à leur propre vie et à la charité fraternelle, mais aussi aux signes de ses interventions discernées dans le monde. Ici, la vertu de tolérance joue un rôle important. Se basant toujours sur la volonté de Jésus, les chrétiens ne jugent pas de la même façon son action dans l'Église et son action hors de l'Église. Quand ils voient un incroyant poser un acte chrétien, la tolérance les oblige à le laisser faire, mais à ne pas le cataloguer comme chrétien, à ne pas dire qu'il est un chrétien qui s'ignore ; ils ont à le prendre pour ce qu'il est devant Dieu et non pour la valeur estimable de son acte.

Une façon d'apprendre cette tolérance est de l'exercer entre chrétiens, comme il se doit. La vertu de tolérance contraint à éviter de scandaliser les faibles tout en les éclairant, à choisir le moment favorable pour intervenir, à supporter les imperfections et les défauts, à réaliser la correction fraternelle (voir au 23^e Ordinaire A), à reprocher un mal commis tout en respectant les personnes, à rappeler les exigences et les promesses de l'Évangile tout en laissant les coupables se décider librement. Et vis-à-vis d'eux-mêmes, la tolérance chrétienne demande de retrancher en eux ce qui ne convient pas à un chrétien, afin de sauver ce que le Christ leur a obtenu. La vertu de tolérance est inséparable de la vérité et de la charité, de la foi et de l'espérance, de la crainte de Dieu et de l'attention à l'homme. Elle implique l'amour du Christ, le souci de faire sa volonté, le respect de ses interventions hors de l'Église, l'exigence de véracité, l'approbation du Salut librement demandé, la condamnation du mal, le rejet de la violence ; et elle fait appel à bien d'autres vertus, comme la prudence, la compréhension, la patience, la vigilance, la force, la douceur, le renoncement, le courage, la compassion.